

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC « JEUNES ET ADOLESCENTS DES COTES D'ARMOR »

APPEL A CANDIDATURE (Homme-femme)

DIRECTEUR / DIRECTRICE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC « JEUNES ET ADOLESCENTS DES COTES D'ARMOR »

MISSIONS

L'État, l'agence régionale de santé, le conseil départemental, l'éducation nationale, la PJJ, les PAEJ et les établissements de santé mentale du département ont souhaité créer un « Groupement d'intérêt public (GIP) « Jeunes et adolscents des Côtes d'Armor », et recherche son directeur – sa directrice qui aura la responsabilité de « préfigurer » le futur GIP à travers 5 missions principales puis de le diriger :

Dans ce cadre, Il/elle devra :

1. Assurer le fonctionnement du Groupement d'intérêt public sous l'autorité du président de l'assemblée générale (AG) du GIP.

A ce titre, il/elle prépare les travaux du Conseil d'Administration et exécute les décisions, notamment le suivi et l'exécution budgétaire.

En outre, il/elle met en œuvre les orientations générales et le programme annuel des actions, et en assurera l'évaluation. Il/elle établit le rapport annuel d'activités.

Il/elle anime une équipe dans un premier temps limitée, mais proposera à l'AG, un projet comportant notamment les compétences et effectifs nécessaires à la future équipe du GIP.

2. Elaborer un Projet GIP « Jeunes et adolescents » sur l'ensemble du territoire départemental

Le Projet sera élaboré sur la base d'un état des lieux des besoins des jeunes et des adolescents, de leur entourage et des professionnels qui les ont en charge sur l'ensemble du département.

Les réponses aux besoins de santé des jeunes, des adolescents et de leur entourage, s'articule autour de trois niveaux :

- Niveau 1 : L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation des jeunes, des adolescents et de leur entourage
- Niveau 2 : La prise en charge de courte durée
- Niveau 3 : Les prises en charge spécialisées

Et de deux axes d'intervention transversaux :

- Axe 1 : la « gestion des situations complexes »
- Axe 2 : la coordination des parcours de santé et socio-éducatif des jeunes et des adolescents.

Le projet devra par ailleurs être proposé en concertation avec les acteurs locaux et être validé par les instances décisionnelles du GIP.

3. Elaborer une organisation du GIP pour mener à bien le projet, à savoir :

- ❖ Les partenaires à mobiliser
- ❖ Les modalités de fonctionnement et d'organisation sur les territoires de proximité et au niveau départemental,
- ❖ Les moyens et compétences en personnel devant être mobilisés au service du projet,
- ❖ Les outils nécessaires à son bon fonctionnement (conventions, protocoles, procédures...),
- ❖ Le budget afférant au projet.

4. Assurer une « animation » des acteurs locaux, réunis en comité d'animation, au service du projet GIP « Jeunes et adolescents » :

Le directeur/la directrice devra organiser les temps de travail nécessaires à une co-construction du projet avec tous les acteurs concernés y compris les collectivités territoriales.

Il/elle devra à ce titre œuvrer pour construire une culture commune de la santé et du bien-être des jeunes et des adolescents

5. Suivre et évaluer le dispositif

Proposer des outils et des moyens de suivi et d'évaluation tant qualitatifs que quantitatifs des actions du GIP.

NIVEAU DE QUALIFICATION ET COMPETENCES REQUISES
--

Niveau de qualification requise :

Qualification minimale exigée niveau II ou équivalent et expérience souhaitée:

- ❖ En accompagnement de projet dans les domaines d'activité du GIP notamment
- ❖ En travail social ou en animation d'une politique partenariale ou en gestion de réseau

Savoir

- ❖ Gestion administrative et financière (comptabilité publique)
- ❖ Management d'équipes
- ❖ Gestion de projet
- ❖ Avoir une bonne connaissance du réseau partenarial local et des institutions composant le GIP
- ❖ Connaissances des questions liées à l'adolescence et des missions des membres du réseau

Savoirs faire

- ❖ Capacité à l'organisation
- ❖ Capacité à l'animation de réunion
- ❖ Capacité à communiquer

- ❖ Aptitude à innover

Savoirs être

- ❖ Dynamisme et autonomie
- ❖ Rigueur
- ❖ Ecoute et ouverture d'esprit
- ❖ Capacité à travailler en équipe et sens du contact
- ❖ Capacité à coopérer et négocier avec différents acteurs

TEMPS DE TRAVAIL

Temps plein 35 heures

Statut et contrat : CDI

Mise à disposition, ou détachement ou recrutement direct

Date de prise de poste : 1er octobre 2017.

Localisation du poste : Saint-Brieuc / Déplacements fréquents

Les candidats (es) devront adresser les pièces suivantes en quatre exemplaires dans les délais impartis et par courrier uniquement **avant le 14 août 2017 délai de rigueur** :

- Une lettre de motivation
- Un CV

Et pour les candidats fonctionnaires

- un état des services effectués, le dernier état de situation administrative et le dernier entretien professionnel

À

L'Agence Régionale de Santé
Délégation Départementale des Côtes d'Armor
A l'attention de Mme GILLIERON
34 rue de Paris
BP 2152
22021 SAINT BRIEUC cedex